



ASSEMBLEE GENERALE LE 26 JUIN 2010 À LAON

VOEUX

COMPÉTITIONS JEUNES

VILLERS COTTERETS Vœu n° 1

Nous aimerions que soit mis en place un championnat minimes à 6 joueurs/joueuses (en deuxième partie de championnat ou en formule coupe (à discuter...)) de façon à commencer à se préparer au 6 x 6 pour la catégorie cadette et être aussi mieux préparés pour les équipes qui représentent notre région lors de la Coupe de France Jeune.

Avis du Comité Directeur : Défavorable.

Le championnat cadets peut permettre aux jeunes de jouer en 6X6.

La coupe de France débute en début d'année.

Ce vœu énonce une intention mais ne précise rien en terme d'organisation, possible.

Organiser une coupe 6X6 reste possible.

CHAMPIONNATS

OLCVB - Vœu n° 2

Possibilité de comptabilisation des points selon la règle en championnat Pro : 3 points au vainqueur 3/0 ou 3/1 ; 2 points au vainqueur + 1 point au perdant pour score de 3/2.

Avis du Comité Directeur : Favorable.

Puisque les niveaux N3 et N2 passent sur ce décompte des points et que nous pouvons obtenir le logiciel de la FFVB.

Cependant, attention à certaines dérives possibles ; ce système valorise les rencontres perdues en 2/3, il peut permettre à une équipe qui n'a jamais été victorieuse de se classer avant une équipe qui a gagné des rencontres.

Application possible sur la saison 2010/2011 à l'essai.

COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE

OLCVB - Vœu n° 3

Possibilité de valider "Educateur Ecole de Volley" les licenciés qui s'occupent de l'entraînement des jeunes depuis de nombreuses années, étant eux-mêmes joueurs ou joueuses de Volley depuis de nombreuses années, sans qu'il soit nécessaire d'assister aux journées de formation.

Avis du Comité Directeur : Favorable.

La personne concernée doit mettre en œuvre un dossier de validation des acquis.

COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

CRA - Vœu n° 4

Stage d'arbitre : Facturer le coût moyen d'un stage soit 40 euros au lieu du forfait de 15 euros au club dont le stagiaire est absent.

Avis du Comité Directeur : FAVORABLE

CRA - Vœu n° 5

Plaquettes de changements de joueurs : Rendre obligatoire en régionale senior l'utilisation de deux jeux de plaquettes numérotées recto verso de 1 à 18.

En cas d'absence, amende pour non mise à disposition de plaquettes numérotées (RGER Art. 1.2.11.1) soit 8 euros.

Avis du Comité Directeur : FAVORABLE

COMMISSION REGIONALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

Vœu n° 6

La FFVB ne permettant pas à une Ligue de suspendre une licence, il n'est plus possible d'appliquer cette mesure aux personnes n'ayant pas envoyé leur dossier de licence complet dans un délai de 2 mois après la saisie sur internet.

Afin de trouver un moyen pour inciter le licencié et le club négligents à faire le nécessaire et afin de pouvoir continuer à réaliser un travail sérieux, la CRSR propose d'augmenter progressivement l'amende qui passerait de 8 € pour 1 mois de retard à 128 € pour 8 mois de retard.

Destinataires : Clubs - Présidents des Comités Départementaux - Membres du Comité Directeur

MODIFICATIONS REGLEMENTS

1.2.7.1 QUALIFICATIONS DES JOUEURS

Les groupements sportifs qui ont engagé une équipe 2 et dont l'équipe 1 ne participe pas à un championnat LNV auront 2 catégories de joueurs.

- catégorie A : joueurs appartenant à l'équipe 1 :

- a) tout joueur inscrit sur la première feuille de match de l'équipe 1
- b) tout joueur de catégorie B qui a participé à TROIS rencontres (sauf la première) de l'équipe 1 (consécutives ou non).

- catégorie B : joueurs appartenant à l'équipe 2 :

- a) tout joueur inscrit sur la première feuille de match de l'équipe 2
- b) tout joueur de catégorie A qui n'aura pas participé aux TROIS dernières rencontres de l'équipe 1.

Tout joueur de catégorie A qui est devenu joueur de catégorie B (après TROIS non participations) redeviendra joueur de catégorie A après chaque nouvelle participation dans l'équipe 1.

Si l'épreuve de l'équipe 2 débute avant l'épreuve de l'équipe 1, tous les joueurs ayant participé à cette (ces) rencontre(s) ne pourront pas participer aux trois premières rencontres de l'équipe 1.

Si l'épreuve de l'équipe 2 se termine après l'épreuve de l'équipe 1 seuls les joueurs de catégorie B pourront y participer.

1.2.4.1 EQUIPES 1 (RESERVES)

Est considérée comme équipe première, appelée «équipe 1», l'équipe qui évolue au niveau de jeu le plus élevé de la catégorie (toutes catégories).

Les autres équipes sont appelées «équipe 2» «équipe 3» etc. dans l'ordre du niveau de compétition de la catégorie concernée.

Une équipe comprenant des joueurs CFCP devient l'équipe 2 du groupement ayant un CFCP agréé. Elle évolue dans un championnat de national 1, 2, 3.

DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATION

DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATION

<i>Nationales</i>		<i>Régionales</i>		TOTAL
		<i>R1</i>	<i>R2</i>	
Plusieurs équipes	180			180
Plusieurs équipes	180	20		200
Plusieurs équipes	180		20	200
Plusieurs équipes	180	20	20	220
N1 LNV	160			160
N1 LNV	160	40		200
N1 LNV	160		40	200
N1 LNV	160	40	20	220

N2	120			120
N2	120	50		170
N2	120		40	160
N2	120	50	20	190
N3	80			80
N3	80	50		130
N3	80		40	120
N3	80	50	20	150
		70		70
		70	40	110
			40	40

LICENCES

	<i>Nationales</i>	<i>Régionales</i>		TOTAL
		<i>R1</i>	<i>R2</i>	
Plusieurs équipes	40			40
Plusieurs équipes	40	8		48
Plusieurs équipes	40		8	48
Plusieurs équipes	40	8	8	56
N1 LNV	32			32
N1 LNV	32	16		48
N1 LNV	32		10	42
N1 LNV	32	10	8	50
N2	24			24
N2	24	16		40
N2	24		10	34
N2	24	16	8	48
N3	16			16
N3	16	16		32
N3	16		10	26
N3	16	16	8	40
		16		16
		16	10	26
			10	10

Equipes à effectif réduit : il ne peut être comptabilisé plus de 120 pts dans les catégories d'équipes à effectif réduit (4X4 2X2).

Le Nombre de points par catégorie et par équipe de même sexe que l'équipe senior concernée (excepté poussins et pupilles)

ECOLE DE VOLLEY AGREEE Composée d'au moins 12 licenciés qui participent à 2 regroupements (voir cahier des charges).	40 points
Centre de formation LNV agréé	40 points
CADETS, JUNIORS	40 points
MINIMES à 4, BENJAMINS	30 points
POUSSINS, PUPILLES (pouvant être mixtes)	15 points
Journée coupe de Picardie Minimes/Cadets (dans la limite des 30 pts)	5 points
Journée développement , challenge Minimes ,Cadets (dans la limite des 30 pts)	5 points
Journée 4,5 finale benjamins (es) (dans la limite des 30 pts)	5 points

Critères de compétition

	Nombre de compétitions	
<i>Juniors</i>	Championnats départementaux + tournois juniors ou Coupe Picardie	8 à 10 journées
<i>Cadets</i>	Championnat, coupe, challenge	8 à 10 journées
<i>Minimes</i>	Championnat, coupe, challenge	8 à 10 journées
<i>Benjamins</i>	Tournois départementaux (4 journées) + tournois régionaux (2 journées)	6 à 8 journées
<i>Poussins</i>	Tournois départementaux (4 journées) + tournois régionaux (2 journées)	6 à 7 journées